

F05

PELOUSES CALCICOLES

Habitats visés :

6210 Pelouses calcicoles xérophiiles vivaces

Espèces visées :

Chauve-souris : Barbastelle (1308), Petit Rhinolophe (1303), Grand Rhinolophe (1304), Grand Murin (1324), Murin de Bechstein (1323), Murin à oreilles échancrées (1322), Minioptère de Schreibers (1310)



Enjeux:

Maintenir et restaurer les pelouses calcicoles existantes sur le site des « Chaudrolles ».

Il s'agit d'un ensemble de pelouses sèches recouvrant localement un secteur où la roche calcaire affleure. Dominées par des graminées, des plantes annuelles ainsi que d'un important cortège d'orchidées, ces pelouses présentent un intérêt patrimonial majeur sur le plan floristique.

ENGAGEMENTS :

Je m'engage à :

1- Ne pas détruire les pelouses calcicoles :

Pas de terrassement, pas de retournement des sols, pas de plantations.

Point de contrôle : contrôle de terrain de l'absence de travaux de cette nature

2- Ne pas réaliser d'opérations de brûlage et de stockage sur la parcelle :

- Lors de travaux d'entretien ou de restauration des pelouses, les produits de ces travaux ne seront ni brûlés ni enfouis sur place.

- Aucun dépôt de matériaux quels qu'ils soient, ne sera réalisé sur la parcelle.

Point de contrôle : absence de brûlage, de stockages, ou de dépôts de matériaux de quelque nature que ce soit sur la parcelle.

3- Effectuer les opérations d'entretien ou restauration entre novembre et février :

- Les travaux effectués en automne ou en hiver, permettent d'éviter la période de floraison de la végétation ainsi que la période de reproduction de la faune sauvage.

Point de contrôle : absence de travaux entre novembre et février.

RECOMMANDATIONS :

1. Eviter de laisser la parcelle s'embroussailler ou se boiser.
2. Entretien des pelouses calcicoles au minimum tous les 3-4 ans.
3. Interdire le passage d'engins motorisés sur la parcelle, afin d'éviter la dégradation des pelouses et la destruction d'espèces végétales patrimoniales
4. Informer toute personne susceptible de pénétrer sur mes parcelles de pelouse, de la présence d'habitats et d'espèces sensibles, de la fragilité du site et des précautions à prendre.